

L'esprit Bastide

Le magazine municipal en 4 saisons

N°11 Hiver 2026

Invitation aux vœux du maire

Vendredi 23 janvier à 18h30

@MairieMonpazier

Budget
Bilan 2025
p.4

Urbanisme
Comprendre la
réglementation
p.6

Culture
Métiers d'art, assos,
médiathèque, Bastideum
p.7


monpazier
BASTIDE DE CARACTÈRE

Infos utiles

Mairie

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00

Mardi : 9h00 à 12h00

24, rue Notre Dame

24540 MONPAZIER

05.53.22.60.38

monpazier.mairie@wanadoo.fr

École

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

05.53.22.62.50

SIVOS

05.53.73.69.14

Garderie

Accueil périscolaire au centre

de loisirs : le matin à partir

de 7h45 et le soir jusqu'à 18h30

05.53.27.13.95 - 06.89.51.13.87

Centre de loisirs

Les Mercredis après-midi jusqu'à

18h00 et pendant les vacances

scolaires de 7h45 à 18h00

05.53.27.13.95 - 06.89.51.13.87

Cabinet infirmier

05.53.22.66.85

Maison médicale

05.53.22.68.92

Cabinet vétérinaire

05.53.27.58.40

Masseur-kinésithérapeute

06.70.55.27.53

Orthoptiste

06.44.36.72.07

Ostéopathe

06.59.71.41.98

Pharmacie

05.53.22.60.04

Cabinet dentaire (Capdrot)

05.53.24.33.01

Sommaire

Le mot du maire 3

Budget communal 4

Bilan 2025

Participer et créer 5

Elections municipales 2026

Journées Citoyennes

La recette secrète

Comprendre et s'informer 6

Urbanisme

Communication

Civisme 7

Des efforts conjoints

Culture 8-11

Une saison riche

Le Carnaval

Les Métiers d'art à Monpazier

Les animations à la médiathèque

Connaître 11

Les services municipaux

Transmettre 12

Les photos du Foyer Jacques Delprat

Avec le soutien de la
Région Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Directeur de publication

Fabrice DUPPI

Rédaction et création

graphique

Lou CARLIER BOISVERT

**Crédit photos (sauf
mention contraire)**

Mairie de Monpazier

L'esprit Bastide n°11

Hiver 2026

Impression

Imprimerie du Progrès

Pays de Belvès

labellisée Imprim'vert®

Tirage

500 exemplaires

Le magazine municipal de
Monpazier est sensible à la
mobilisation des ressources locales
et à la préservation des ressources
environnementales.

Papier : 100% local, fabriqué par
les Papeteries de Condat au Lardin-
Saint-Lazare

Imprimeur : 100% local, impression
réalisée par l'Imprimerie du Progrès à
Pays de Belvès



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

Le mot du maire

Belle année 2026 !

Chers Monpaziéroises, chers Monpaziérois,

En ce mois de janvier, **je vous adresse mes vœux les plus sincères** de bonne santé, d'épanouissement personnel, de réussite dans vos activités et vos projets, pour vous-même, vos familles et vos proches avec une **pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés dans la commune** en 2025 et en ce début d'année 2026.

La **santé** reste le domaine de préoccupation principal pour les Français et pour les Monpaziérois. L'arrivée du **Docteur Jante** le 05 janvier, en complément de la présence du **Docteur Chapot** à la **maison médicale de Monpazier**, va permettre de répondre aux besoins de notre territoire, tout comme celle du **Docteur Ornemans** en qualité de dentiste, à l'antenne de **Capdrot** depuis début décembre.

La commune de Monpazier ne pouvait plus assumer seule les dépenses liées aux **équipements sportifs** (stade de foot et rugby, terrain de tennis) qui sont utilisés par tous les habitants du Monpaziérois. Aussi, **nous avons sollicité toutes les communes de notre ex-canton pour participer à leur fonctionnement** et permettre la continuité de ces activités sportives indispensables, qui sont des facteurs de lien social, de bien-être et de dépassement de soi pour notre jeunesse et toutes les générations. Je tiens donc à remercier les communes (les Maires et leur Conseil municipal) qui ont délibéré favorablement : **Capdrot, Gaugeac, Lavalade, Lolme, Marsalès, Saint Cassien, Saint Marcory, Saint Romain, Soulaures**, ainsi qu'une participation de la commune de **Vergt-de-Biron**.

La fin d'année 2025 a connu plusieurs animations :
- Le lancement des **illuminations de Noël** le 05 décembre avec cette belle soirée organisée par le comité des fêtes

- **«Les lumières de la Bastide»** suite à la mise en place d'un **collectif** avec des **associations** et des personnes motivées pour s'impliquer dans l'animation de notre belle bastide. J'en suis ravi car c'est grâce à la **participation de tous** que nous pourrons conforter et développer les animations et diverses actions au sein de notre village.



- Le **Marché de Noël CELIO** qui fut une opportunité pour Monpazier d'attirer un public nombreux et de **faire connaître davantage notre cité**, ainsi que le stand «Chocolat Chaud» dont les bénéfices vont permettre d'acheter des **barnums** utiles pour les associations et la Mairie. Je félicite et **remercie** tous ceux qui ont répondu présents pour l'organisation de cette manifestation de grande envergure: **bénévoles, partenaires, associations, élus** et l'ensemble des **services municipaux** qui ont été mobilisés.

En ce début d'année, je souhaite **remercier** toutes les personnes qui participent **bénévolement** à la **vie de la commune**, tout au long de l'année, que ce soit au sein des nombreuses associations de notre territoire, mais aussi lors des journées citoyennes, les animations, pour les décorations de Noël ou le fleurissement de leur devanture de maison ou commerce.

Je tiens à saluer des **initiatives individuelles** comme celles d'un commerçant qui a acheté et planté des rosiers sur la Place des Cornières, un autre qui a permis de rajouter une illumination de Noël dans la rue Saint Jacques, les repas offerts pour le jeu concours des Lumières de la Bastide et des personnes pour le don des sapins de Noël ou l'achat de fleurs pour nos massifs. Un grand **remerciement** pour toutes ces actions en faveur de la commune.

Je renouvelle mon engagement et mon dévouement à vos côtés pour lutter et assurer le **maintien de l'ensemble des services à la population** et continuer à travailler pour le développement et l'**essor du Monpaziérois**.

Je vous adresse, au nom du **Conseil municipal**, mes vœux les plus sincères de **bonne et heureuse année 2026** et vous invite à la traditionnelle **cérémonie des vœux** pour passer un moment convivial le **vendredi 23 janvier à 18h30 à la salle des fêtes**.

Fabrice DUPPI
Maire de Monpazier

Bilan du budget communal 2025

Situation prévisionnelle au 31/12/2025 :

BUDGET GENERAL

Fonctionnement :

RECETTES : **626 000€**

Impôts : 261 000€

Dotations : 199 000€

Droits de place : 44 000€

Loyers : 61 000€

Divers : 61 000€

DEPENSES :

535 000€

Masse salariale : 220 000€

Intérêt emprunts : 24 000€

Charges à caractère général (eau, électricité, assurances, fournitures, entretien et travaux sur bâtiment, etc.) : 119 000€

Divers (école, médiathèque, etc.) : 172 000€

Excédent prévisionnel : 91 000€

Investissement :

RECETTES : **177 000€**

Subventions sur projets : 66 000€

FCTVA* : 104 000€

Divers : 7 000€

DEPENSES :

149 000€

Capital des emprunts : 113 000€

Divers : 36 000€

Excédent prévisionnel : 28 000€

BUDGET CULTURE-EVENEMENTS

Fonctionnement :

RECETTES : **133 000€**

Résultat 2024 : 25 000€

Dotations et subventions : 77 000€

Billetterie et ventes

Bastideum : 20 000€

Divers : 11 000€

DEPENSES :

123 000€

Masse salariale : 84 000€

Charges à caractère général : 39 000€

Excédent prévisionnel : 10 000€

Investissement :

RECETTES : **20 000€**

FCTVA* : 17 000€

Opération d'ordre : 3 000€

DEPENSES :

15 000€

Capital emprunt : 8 000€

Opération d'ordre : 7 000€

Excédent prévisionnel : 5 000€

Le budget communal se divise en deux budgets : le Général et le Culture-Evénements.

La partie *Investissement* se compose de l'excédent de fonctionnement, auquel se rajoutent des subventions et d'éventuels emprunts.

***FCTVA (Fond de compensation pour la TVA) = remboursement par l'Etat d'une partie de la TVA payée par les collectivités locales sur leurs dépenses d'investissement des années précédentes.**

Elections municipales des 15 et 22 mars 2026

Nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants :

Suite à la loi n° 2025-244 du 21 mars 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales et à compter des **prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026**, un nouveau mode de scrutin est applicable pour les communes de moins de 1 000 habitants pour l'élection des conseillers municipaux. Il s'agira désormais d'un **scrutin de liste** avec application de la **parité alternative entre femmes et hommes**, comme cela est déjà appliqué pour les communes de 1000 habitants et plus. Le vote se fera donc sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats. **Le panachage**, c'est-à-dire le raturage ou l'ajout de certains noms sur le bulletin de vote **ne sera plus possible**, le bulletin sera nul et ne sera pas comptabilisé dans les votes.

Journées citoyennes

Suite à la Matinée Citoyenne du 10 octobre 2025, le village est convié aux **Journées Citoyennes** dédiées à l'entretien de Monpazier. Elles auront lieu **de 8h30 à 16h** et seront entrecoupées d'une **auberge espagnole** avec **apéritif offert par la mairie**. Vous pouvez venir le matin et/ou l'après-midi **selon vos disponibilités**.



LES JOURNÉES Citoyennes

**Lundi
12 janvier**
**Entre 8h30
et 16h**

**Rendez-vous à la mairie de Monpazier
pour participer à l'embellissement et
l'entretien du village.
Venez selon vos disponibilités !**

**Auberge espagnole - apéritif offert par la mairie.
Possibilité d'amener vos propres outils.**

INSCRIPTIONS :
05 53 22 60 38
monpazier.mairie@wanadoo.fr

La recette secrète

Velouté de lentilles corail au lait de coco

Ingrédients :

Pour 4 personnes
1L d'eau
1 oignon
4 carottes
120g de lentilles corail
1 pincée de curry
½ pack de lait de coco

Préparation :

Faire revenir un oignon dans de l'huile d'olive, ajouter les carottes coupées en rondelles, faire revenir l'ensemble.
Rincer les lentilles à l'eau froide.
Dans une casserole ajouter 1 Litre d'eau, l'oignon, les carottes, les lentilles, une pincée de curry (selon le goût, on peut mettre un peu plus) sel.
Cuire 20 mm / mixer le tout
Ajouter le lait de coco.
Ciseler un peu de persil hâché au moment de servir.



Urbanisme

Réalisation de travaux sur la commune de Monpazier - particuliers et professionnels.

La commune de Monpazier est classée *Site Patrimonial Remarquable* et *Plus Beau Village de France*. Nous vous rappelons la nécessité de respecter les **règles d'urbanisme en matière de travaux**. Ces règles s'appliquent à tous.

Trois déclarations de travaux sont proposées :

Le Certificat d'Urbanisme : informe sur la constructibilité d'un terrain pour information ou pour l'opération précisant les équipements publics et les dessertes du terrain.

La Déclaration de Travaux : nécessaire pour les travaux (réfection toiture et façade, changement de menuiserie, peinture, pose de clôture, piscine...), la modification de construction existante ou un changement de destination. S'applique aussi pour les constructions n'excédant pas 20m². Pour les commerçants et artisans : pose des enseignes, chevalets terrasses. *Délai d'instruction : 1 mois après l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.*

Le Permis de Construire : pour toute construction nouvelle (maison individuelle, changement d'affectation, agrandissement). *Délai d'instruction : 3 mois après l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.*

L'**Architecte des Bâtiments de France** effectue des **permanences régulières à la mairie** où vous pouvez prendre rendez-vous pour lui proposer votre projet. Les travaux réalisés sans autorisation peuvent entraîner une sanction allant jusqu'à la démolition des structures

illégalles ou la remise en état d'origine.

Une fois les travaux terminés, vous devrez absolument déposer en mairie votre **déclaration de fin de travaux DAACT** (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux). Chacun doit être conscient du respect de ces règles pour la préservation de la beauté de notre bastide et de son appartenance aux *Plus Beaux Villages de France*.

Depuis le 30 septembre 2025, vous pouvez prévoir des travaux dans le village de Monpazier à condition d'avoir déposé votre cerfa correspondant, soit à la mairie avec toutes les pièces (photo et descriptif), soit en créant un compte à l'adresse suivante <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>. Lorsque ce compte est créé, rendez-vous à la rubrique *Accès dossier* puis accéder à un dossier par saisie du code secret. **Ce procédé est conseillé et plus rapide.**

A la fin de tout travaux vous devez déposer une DAACT qui vous sera demandée lorsque vous avez un projet de vente.

Enfin, assurez-vous que votre bâtiment ne soit pas classé aux **monuments historiques** (le cerfa sera le n°15459*02).

Anne-Marie KEMPEN
Secrétaire de mairie
monpazier.mairie@wanadoo.fr

Nos canaux de communication

Retrouvez l'agenda des animations directement sur le site internet de Monpazier en scannant le QR code ci-dessous :



Civisme et respect mutuel, gage d'une vie de village épanouie.

Chères Monpaziéroises, chers Monpaziérois,

Depuis le 5 mai dernier, j'occupe le poste d'**ASVP** au sein de notre commune. A ce titre, j'ai pour mission de **veiller au bien-être du village**. Cela inclut de relever certaines infractions (stationnement sur la voie publique, salubrité dans les rues). Ce numéro d'Esprit Bastide est l'occasion pour moi de vous communiquer les résultats de ces constatations.

Depuis mon arrivée, **j'ai constaté un effort concernant le stationnement** : moins de véhicules sur les trottoirs, disques apposés plus fréquemment en zones bleues, changement plus rapide du sens de stationnement.

Cependant, le **savoir-vivre en société** et le **respect des lois applicables** dans une commune est régulièrement oublié :

- les **déchets ménagers** sont trop souvent retrouvés dans les poubelles publiques. Celles-ci ne sont pas prévues à cet effet et le rôle du service technique n'est pas de ramasser les poubelles et les détritiques jetés au sol. Le dépôt de déchets ménagers dans les poubelles publiques est passible d'une amende de **150€**. Des **points d'apports volontaires** sont implantés **Chemin de la Douelle** (derrière la salle des fêtes), **place du Foirail Sud** et **route de Belves**.

- les chiens non tenus en laisse et leurs déjections qui ne sont pas systématiquement ramassées : **des sacs à chiens sont disponibles aux abords des poubelles publiques.**

Le stationnement de certains administrés demeure abusif et anarchique.

Je vous précise ci-dessous le montant des amendes encourues selon les situations :

- stationnement sur un trottoir = **135€**
- absence de disque bleu sur les zones

définies (ceci a pour but d'assurer un roulement des véhicules stationnés et donc l'accessibilité des commerces) ou dépassement de l'heure = **35€**

- stationnement ou arrêt gênant empêchant le

dégagement ou l'accessibilité d'un autre véhicule (par exemple lorsque le sens de stationnement change de côté toutes les quinze semaines) = **35€**

- stationnement non autorisé d'un véhicule ne disposant pas de justificatif d'une situation de handicap sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite (GIG/GIC) = **135€**
- stationnement sur une aire de bus = **35€**
- stationnement non autorisé sur ligne jaune ou autre emplacement non prévu à cet effet = **35€**

En tant qu'ASVP, mon but n'est pas de dresser des procès-verbaux quotidiennement. C'est pourquoi beaucoup de **prévention** est effectuée au sein du village. J'ai le souci de veiller au bien-être des habitants pour une **entente commune** dans le **respect des lois applicables**.

Notre village est l'un des plus beaux de France.
C'est donc pour toutes ces raisons évoquées
que je vous demande de participer à son bon
développement et au respect de chacun.

Je suis à votre disposition pour apporter plus de précisions sur ces points et vous souhaite une **belle et heureuse année 2026.**



Amélie COMTE
asvp.monpazier@orange.fr

À Monpazier,
je suis accompagné pour effectuer
mes démarches administratives en ligne.

Vous souhaitez actualiser votre situation administrative ou connaître vos droits ? Prenez rendez-vous au **05 53 63 53 31** ou par e-mail à l'adresse suivante : **monpazier@france-services.gouv.fr**

Lieu-dit Foirail Nord
24540 Monpazier

Horaires d'ouverture :

Horaires d'ouverture :
Lundi 14h00 à 16h30h

Mardi 10h00 à 12h15 et de 14h00 à 16h30

Du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 16h30



La deuxième moitié de l'année a été riche en événements dans notre bastide !

Je souhaite débiter cet article en **remerciant** chaleureusement les **associations de Monpazier** qui ont proposé de nombreuses animations tout au long de la saison : brocantes, concerts, Festoyade, illuminations de Noël...entre autre ! **Merci à vous, associations, commerces, bénévoles qui faites bouger la bastide.** L'opération «Les Lumières de la bastide» notamment a permis de vous proposer ensemble une activité ludique à faire tout au long du mois de décembre.

La municipalité a eu plaisir à vous retrouver le 14 juin pour le **Repas de Village**. Vous avez répondu au rendez-vous pour partager un repas et danser avec les Botarels de Monpazier. Cette soirée a été immortalisée en bonne et due forme par la photographe Veronica (@veronica.photographie sur Instagram).

La deuxième édition de **Bastides en Fête** a eu lieu fin octobre. A Monpazier, la programmation a été construite à plusieurs : **le Comité Départemental du Tourisme, l'Office de Tourisme, le Château de Biron, Janouille, le CLEM, Le Croquant et la municipalité** se sont réunis le vendredi 24 octobre pour une visite aux flambeaux de la bastide animée en musique par la **Cie L'Arbre-Fée**. Merci aux productrices et producteurs venus régaler vos papilles à l'occasion du **Marché Gourmand** du dimanche 26 octobre, animé par **l'Harmonie Bergeracoise**. Le Marché avait par ailleurs débuté par la première édition du **concours culinaire** «La Monpaziéroise avec le **CLEM**, à laquelle plusieurs d'entre vous ont participé.

2025 s'est achevée avec le **Marché de Noël**, qui cette année a pris une forme un peu particulière de part le partenariat avec la marque Celio. Nous espérons que vous y avez passé un bon moment.

Le **Bastideum** a continué de s'inscrire dans ces manifestations :

- **Photos anciennes de Monpazier** : tirées

du fond d'archives du Foyer Jacques Delprat (voir p.12).

- **Quatre expositions temporaires** : l'une retraçait l'histoire d'**Aliénor d'Aquitaine** en mettant l'accent sur son soutien à la **littérature courtoise en terre occitane**. L'autre plongeait dans l'histoire des **troubadours du Périgord**, faisant le lien avec l'**Escape Game** qui portait également sur les troubadours. Ces deux expositions ont été prêtées par les **Archives Départementales de la Dordogne** et ont été l'occasion pour le Bastideum d'accueillir **Sofia Rhatay**, doctorante à l'Université Paul Valéry de Montpellier. Elle a animé deux cycles de **conférences**, le premier sur le consentement dans la littérature courtoise et le deuxième sur les rapports entre les femmes et les hommes dans les récits médiévaux des 13ème et 14ème siècles. Les deux autres expositions temporaires ont mis à l'honneur des **artistes, artisanes et artisans d'art de Monpazier et alentour**. Les deux vernissages se sont tenus dans les jardins du Bastideum, en musique avec **Jean-Baptiste et Victoria**. Merci à nos mécènes **Bâtisseurs en Bastides** et le studio **Kehitys**, ainsi qu'au restaurant **Le Croquant** qui a assuré la restauration à cette occasion.

- **Bastides en Fête** : la **Micro-Folie**, musée numérique et itinérant de la **Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord**, s'est installée au Bastideum pour vous faire découvrir divers métiers anciens.

- **Halloween** : la journée a été animée avec un **atelier** de fabrication de citrouilles en tissu suivi d'une **chasse au trésor** dans la bastide à la tombée de la nuit.

- **Marché de Noël** : le Bastideum a rouvert ses portes avec une **programmation spéciale** : illuminations, **contes avec Caroline Chapot** (qui a animé toute la saison des visites contées de la bastide avec le Bastideum), **chasse au lutins farceurs**, créations de Noël et animation cuisine médiévale.

Toute notre équipe vous souhaite une **excellente année 2026** et vous dit à très vite lors de nos prochaines animations !



@VeronicaPhotographie



@Thái Dũng Nguyễn



@MairieMonpazier

De haut en bas et de gauche à droite :
Repas de Village 14/06/25
Marché de Noël 14/12/25
Marché Gourmand 26/10/25

Lou CARLIER BOISVERT
Médiation culturelle | carlier-boisvert@monpazier.fr
Communication | communication@monpazier.fr

Le Carnaval de Monpazier



À PARTIR DE 15H DÉFILE DE CHARS FANFARE ANIMATIONS
JEUX SPECTACLES ET QUELQUES AUTRES DINDERIES...
BUVETTE FOOD TRUCKS SUCRE SALE

RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS ET ÉVÉNEMENTS SUR FACEBOOK : DROLES DE DINDES
MAIL : LESDROLESDESDINDES@MAIL.204

L'association des Drôles de Dindes vous donne rendez-vous pour son Carnaval le samedi 21 Mars à partir de 15h !

Une après-midi festive, ouverte à tous et toutes, du plus jeune dindonneau à la plus expérimentée des dindes !

Les animations se déploieront sur la Place des Cornières jusqu'au Foirail Nord.

Le défilé des chars, réunissant les associations participantes du canton, débutera à 15h.

Buvette & restauration sur la Place ainsi que sous la Halle.

Côté ambiance, une fanfare Rock déjantée «Les trompettes de la mort» viendra réchauffer vos plumes !

D'autres surprises dindesques seront prévues, avant un DJ set à 20h.

A Vos costumes...!

Les Métiers d'Art à Monpazier :

Journées Européennes des Métiers d'Art (J.E.M.A.) - 11 et 12 avril 2026 - «Cœurs à l'ouvrage» :



Ce sera la **quatrième participation** pour **11 artistes/artisans d'art de Monpazier**, très impliqués dans la dynamique autour des métiers d'art ainsi que la valorisation et la vie économique du village.

Les J.E.M.A. sont l'un des plus grands événements européens qui incitent à une **rencontre entre le public et les professionnels des métiers d'art**. Susciter des **vocations** en faisant découvrir au jeune public est également un des objectifs majeurs de ce week-end.

Les **11 et 12 avril**, vous pourrez aller rencontrer ces 11 participants Monpaziérois et vous serez amenés

à déambuler, d'atelier en boutique, afin de répondre à un **questionnaire ludique** en lien avec leur métier pour **tenter de remporter un des lots mis en jeu (un lot par atelier)**.

Une **bannière** sera apposée sur les vitrines afin de vous permettre d'**identifier les boutiques d'artisans participants** à cet événement. Ils vous y attendent nombreux, pour, encore une fois, faire de ce week-end une **belle réussite**.

Christel ROUBERTIES
Conseillère municipale

Salon Métiers & Arts - du 14 au 17 mai 2026 :

Au cœur d'un des plus beaux villages de France, la **17ème édition du Salon Métiers & Arts** rassemblera une **quarantaine d'artisans d'art et artistes** qui, avec passion et dévouement, façonnent des pièces uniques, reflets de savoir-faire ancestraux. Au fil des ruelles, vous découvrirez, au sein des **boutiques** et des **échoppes éphémères**, une palette diversifiée de métiers et de matières. Le Salon est une **invitation immersive à un voyage visuel et tactile** où les matières se transforment en œuvre d'art et en objets du quotidien.

En plus de l'**exposition-vente d'œuvres uniques**, le Salon propose également des **démonstrations en direct**, offrant un aperçu fascinant du processus créatif de l'artisanat d'art. Vous pourrez apprécier la maîtrise des gestes et des techniques qui font de chaque pièce une création si singulière. Cette année, **vous pourrez découvrir le tissage, la vannerie, la technique du vitrail, le Tadelakt...** Des **ateliers d'initiation** sur différents thèmes seront proposés tous les jours du Salon. Amateur d'art ou simple curieux, seul, en famille ou entre amis, le Salon Métiers & Arts est **un rendez-vous à ne pas manquer !**



Julie MARRAN
Coordnatrice
Réseau des Métiers d'Art
du Grand Bergeracois

*Plus d'infos en scannant le
QR code :*



La médiathèque

La médiathèque démarre l'année en beauté

La médiathèque de Monpazier propose une **programmation riche et variée** pour ce début d'année 2026. Les festivités ont débuté avec un moment convivial autour de la galette des rois, agrémenté de jeux de mots pour le plaisir des petits et des grands. **Caroline Chapot** animera chaque mois des séances de **contes** qui promettent de captiver tous les publics. Un **vernissage** mettra également à l'honneur les créations réalisées lors de l'atelier «**Junk Journal**» animé par **Carole Arnaud**, l'occasion de découvrir les travaux des participantes.

Nouveauté cette année : la médiathèque lance un **atelier d'écriture collectif** ambitieux. Les participants seront invités à créer ensemble un ouvrage à plusieurs plumes, de la conception à la publication. Ce projet permettra aux amateurs d'écriture de partager leurs talents et de concrétiser une aventure littéraire collaborative.

Les rendez-vous réguliers de la médiathèque se poursuivent : le **café littéraire** mensuel pour échanger autour de ses lectures, le **club polar** pour les amateurs de romans policiers, et le **club de lecture** qui se réunit tous les quinze jours. Les tout-petits ne sont pas oubliés avec les «**bébés lecteurs**», une animation proposée chaque mercredi par Soazic Coutanceau. Les **cours de français et d'anglais** se poursuivent chaque semaine avec les professeurs **Gardini et Salles**.

Dans le cadre de la **Fête du Livre** qui aura lieu le **20 septembre** avec pour thème **Mémoire(s)**, la médiathèque lance avec le **CLEM** un appel à témoignages : **transmettez-nous vos souvenirs et anecdotes sur la vie à Monpazier !**

Sarah DELFOUR
Agente culturelle médiathèque
mediatheque.monpazier@orange.fr

Les services de la commune

4 services pour répondre à vos besoins

Le service administratif :

- **Accueil** physique et téléphonique du public
- Gestion des **démarches administratives**, état civil, urbanisme, occupation du domaine public, cimetière...
- **Gestion du personnel** municipal (paiement des salaires, suivi des congés)
- Gestion du **budget communal**

Le service technique :

- **Entretien** et propreté des **espaces publics** de la commune (rues, places, wc publics...)
- **Entretien des espaces verts** et fleurissement de la commune
- **Maintenance** et petits travaux des **bâtiments et équipements communaux**
- **Soutien** aux associations et manifestations sur la commune (logistique, nettoyage...)

L'ASVP :

- Application de la réglementation en matière de **stationnement** et d'**occupation du domaine public** et des **arrêtés municipaux**

- Gestion du **marché hebdomadaire** et des marchés aux cèpes
- **Gestion des infractions** aux règles de stationnement, de protection de l'environnement ou d'occupation de la voirie

Le service culture et communication :

- Gestion de la **médiathèque** (accueil du public, gestion des livres, lien avec la Bibliothèque Départementale de Prêt)
- **Appui aux usagers** de l'espace informatique (ordinateur, photocopies...)
- **Organisation d'animations** à la médiathèque, au Bastideum et dans le village avec les partenaires de la commune (Salon Métiers & Arts, Marché de Noël, Fête du Livre...)
- **Accueil du public** au Bastideum, gestion de la boutique et développement des animations
- Gestion de la **communication** de la commune (Panneau Pocket, sites Internets, pages Facebook et Instagram, affichage, lien avec les acteurs locaux)

Transmettre

Les photos du Foyer Jacques Delprat



En 2024, le Foyer Jacques Delprat nous a ouvert ses archives, qui comptaient des diapositives de la maison de repos **Sainte Marthe**. Nous en avons numérisées certaines et réalisé un **diaporama** pour les **Journées Européennes de l'Archéologie 2025**. Vous pouvez le retrouver avec le QR code ci-dessus.

Dans l'Esprit Bastide n.9 (Hiver 2024), je saluais la **participation des résidentes et résidents du Foyer à la vie du Bastideum**. Je réitère mes remerciements, notamment pour leur aide lors de la **Fête du Jeu**, et je salue cette coopération autour de la **valorisation des photos anciennes**.

Lou CARLIER BOISVERT

Médiation culturelle | carlier-boisvert@monpazier.fr

Communication | communication@monpazier.fr



Enfants du village, 7ème centenaire de Monpazier, 1984.



M. Gaillard et Mlle. Jolyet, Félibrée 1986.



La foule sur la Place des Cornières, 7ème centenaire de Monpazier, 1984.



Maison de Repos Sainte Marthe, années 60.

**FABRICE DUPPI,
LE CONSEIL
MUNICIPAL
ET L'ENSEMBLE DU
PERSONNEL VOUS
SOUHAITENT UNE**

Bonne Année

2026

**ET VOUS INVITENT À LA
CÉRÉMONIE DES VŒUX
VENDREDI 23 JANVIER
À PARTIR DE 18H30
À LA SALLE DES FÊTES
DE MONPAZIER.**